



ORGANIZACIÓN INTERNACIONAL DEL CAFÉ  
ORGANIZAÇÃO INTERNACIONAL DO CAFÉ  
ORGANISATION INTERNATIONALE DU CAFÉ

EB 3971/10

26 janvier 2010  
Original: English

F

Finance

Comité exécutif  
271<sup>e</sup> réunion  
1 mars 2010  
Guatemala, Guatemala

**Comptes administratifs de l'Organisation  
pour l'exercice 2008/09  
et rapport des vérificateurs**

DISTRIBUTION RESTREINTE

## Contexte

Conformément à la règle 62 du Règlement de l'Organisation internationale du Café, le Directeur exécutif présente ci-joint les comptes de l'Organisation pour la période susmentionnée ainsi que le rapport correspondant des vérificateurs. Le document original est à la disposition des Membres, aux fins d'examen, au siège de l'Organisation.

## Mesure à prendre

Conformément à la règle 62 du Règlement de l'Organisation, le Comité exécutif présente pour approbation au Conseil, au cours de la session suivante, les comptes et le rapport du vérificateur, accompagnés de ses observations.

# ORGANISATION INTERNATIONALE DU CAFÉ

## COMPTE ADMINISTRATIF

### ÉTAT DE L'ACTIF ET DU PASSIF

<u>Note</u>	Au 30 septembre	
	2009	2008
	<u>£</u>	<u>£</u>
	<b>AVOIRS COURANTS</b>	
1	Cotisations non acquittées pour l'exercice en cours (Annexe A)	141 709 125 248
2	Cotisations non acquittées au titre d'exercices antérieurs (Annexe B)	345 845 305 510
	Débiteurs (Annexe C)	259 893 184 938
	Disponible en banque et encaisse	<u>1 837 818</u> <u>1 978 678</u>
		<b>2 585 265 2 594 374</b>
	<b>MOINS : ENGAGEMENTS ET PROVISIONS ACTUELS</b>	
	Créanciers et provisions	250 907 225 829
3	Montants détenus au nom des Membres (Annexe D)	<u>146 557</u> <u>141 585</u>
	<b>AVOIR COURANTS NETS</b>	2 187 801 2 226 960
4	<b>MOINS : MONTANTS EN RÉSERVE (Annexe E)</b>	<u>122 688</u> <u>135 571</u>
		<b><u>2 065 113</u> <u>2 091 389</u></b>
5	<b>FONDS DE RÉSERVE</b>	<b><u>2 065 113</u> <u>2 091 389</u></b>

## ORGANISATION INTERNATIONALE DU CAFÉ

### COMPTE ADMINISTRATIF

#### RECETTES ET DÉPENSES

<u>Note</u>	Au 30 septembre	
	2009	2008
	£	£
	<u>2 664 000</u>	<u>2 606 000</u>
Cotisations (Annexe A)		
	132 829	182 538
Locations des installations de conférence		
	87 725	109 878
Intérêts produits		
	<u>37 605</u>	<u>18 926</u>
Autres revenus		
	2 922 159	2 917 342
6	Moins : Dépenses administratives (Annexe F)	<u>2 915 939</u> <u>2 818 283</u>
7	Excédent/(Déficit) reporté sur le Fonds de réserve	<u><b>6 220</b></u> <u><b>99 059</b></u>

## ORGANISATION INTERNATIONALE DU CAFÉ

## COMPTE ADMINISTRATIF

COTISATIONS POUR L'EXERCICE AYANT PRIS FIN LE 30 SEPTEMBRE 2009

Membre	Mises en recouvrement £1 332 par voix £	Reçues au 30 septembre 2009 £	Non acquittées le 30 septembre 2009 £
Angola	6 660	6 660	0
Bénin	6 660	6 660	0
Bolivie	7 992	0	7 992
Brésil	322 344	322 344	0
Burundi	10 656	10 656	0
Cameroun	14 652	14 652	0
Colombie	133 200	133 200	0
Communauté européenne			0
Allemagne	221 112	221 112	0
Autriche	26 640	26 640	0
Belgique/Luxembourg	58 608	58 608	0
Bulgarie	11 988	11 988	0
Chypre	7 992	7 992	0
Danemark	18 648	18 648	0
Espagne	59 940	59 940	0
Estonie	9 324	9 324	0
Finlande	19 980	19 980	0
France	78 588	78 588	0
Grèce	18 648	18 648	0
Hongrie	17 316	17 316	0
Irlande	9 324	9 324	0
Italie	95 904	95 904	0
Lettonie	9 324	9 324	0
Lituanie	10 656	10 656	0
Malte	6 660	6 660	0
Pays-Bas	45 288	45 288	0
Pologne	37 296	37 296	0
Portugal	17 316	17 316	0
République tchèque	18 648	18 648	0
Roumanie	15 984	15 984	0
Royaume-Uni	49 284	49 284	0
Slovaquie	10 656	10 656	0
Slovénie	9 324	9 324	0
Suède	26 640	26 640	0
Congo, Rép.	6 660	0	6 660
Congo, Rép. dém.	9 324	0	9 324
Costa Rica	22 644	22 644	0
Côte d'Ivoire	34 632	34 632	0
Cuba	6 660	6 660	0
El Salvador	21 312	0	21 312
Équateur	17 316	17 316	0
États-Unis	286 380	286 380	0
Éthiopie	37 296	37 296	0

## ORGANISATION INTERNATIONALE DU CAFÉ

## COMPTE ADMINISTRATIF

COTISATIONS POUR L'EXERCICE AYANT PRIS FIN LE 30 SEPTEMBRE 2009

Membre	Mises en recouvrement £1 332 par voix £	Reçues au 30 septembre 2009 £	Non acquittées le 30 septembre 2009 £
Gabon	6 660	0	6 660
Ghana	6 660	6 660	0
Guatemala	46 620	46 620	0
Guinée	10 656	0	10 656
Haïti	6 660	6 660	0
Honduras	39 960	39 960	0
Inde	45 288	45 288	0
Indonésie	69 264	69 264	0
Jamaïque	6 660	6 660	0
Japon	93 240	93 240	0
Kenya	14 652	14 652	0
Madagascar	7 992	7 758	234
Malawi	6 660	0	6 660
Mexique	35 964	35 964	0
Nicaragua	21 312	0	21 312
Nigéria	6 660	0	6 660
Norvège	15 984	15 984	0
Ouganda	35 964	35 964	0
Panama	7 992	7 992	0
Papouasie-Nouvelle-Guinée	18 648	18 648	0
Paraguay	6 660	3 713	2 947
Philippines	6 660	6 660	0
République centrafricaine	6 660	0	6 660
République dominicaine	7 992	0	7 992
Rwanda	10 656	0	10 656
Suisse	25 308	25 308	0
Tanzanie	14 652	14 652	0
Thaïlande	11 988	11 988	0
Togo	7 992	7 992	0
Venezuela (Rép. bolivarienne du)	7 992	7 992	0
Viet Nam	182 484	182 484	0
Zambie	7 992	0	7 992
Zimbabwe	7 992	0	7 992
<b>Total</b>	<b>2 664 000</b>	<b>2 522 291</b>	<b>141 709</b>

**ORGANISATION INTERNATIONALE DU CAFÉ**

**COMPTE ADMINISTRATIF**

**ARRIÉRÉS DE COTISATIONS AU TITRE D'EXERCICES ANTÉRIEURS**

	1991 - 1995 Exercices antérieurs US\$	Convertis en £	1999/00 £	2000/01 £	2001/02 £	2002/03 £	2003/04 £	2004/05 £	2005/06 £	2006/07 £	2007/08 £	1999 - 2008 Total partiel £	Total £
Congo, Rép.									6 130	6 325	6 515	18 970	18 970
Congo, Rép. dém.			4 763	12 276	5 228	10 346	9 440	8 260	8 582	8 555	9 125	76 875	76 875
Gabon										6 325	6 515	12 840	12 840
Guinée					34 863	2 513		9 440	9 808	8 855	10 424	75 903	75 903
Libéria	15 563	9 733									0	0	9 733
Malawi										196	6 515	6 711	6 711
Nicaragua										14 650	0	14 650	14 650
Pérou	70 217	43 913									0	0	43 913
Rép. centrafricaine									7 356	7 590	6 515	21 461	21 461
Rép. dominicaine										98	7 818	7 916	7 916
Sierra Leone	26 189	16 378									0	0	16 378
Zambie						3 343	7 080	7 080	7 356	7 818	7 818	40 495	40 495
<b>Total</b>	<b>111 969</b>	<b>70 024</b>	<b>4 763</b>	<b>12 276</b>	<b>40 091</b>	<b>16 202</b>	<b>16 520</b>	<b>24 780</b>	<b>39 232</b>	<b>60 712</b>	<b>61 245</b>	<b>275 821</b>	<b>345 845</b>

## ORGANISATION INTERNATIONALE DU CAFÉ

## COMPTE ADMINISTRATIF

DÉBITEURS  
AU 30 SEPTEMBRE 2009

		Montant £
Gouvernement du Royaume-Uni :		
Taxe à la valeur ajoutée	38 201	
Taxe d'aéroport	3 665	
Taxe sur les primes d'assurance	3 048	
Éco-taxe	<u>7 975</u>	52 889
Règlements anticipés		43 652
Acompte chaudière		27 000
Comptes interfonds		3 505
Projets		12 117
Cavendish		21
Syberg		23 810
JLP		11 489
NEAFC		750
Channel Capital Partners		1 830
Quayle Munro		1 818
Assurance-réclamation		887
Compte de contrôle des traitements		17 975
Fonds de prévoyance		11 049
Assurance-maladie privée – fonctionnaires de l'OIC		237
Prêts pour cartes d'abonnement de transport – fonctionnaires de l'OIC		2 788
Intérêts à recevoir		40 509
Divers		7 567
<b>Total</b>		<b>259 893</b>

**ORGANISATION INTERNATIONALE DU CAFÉ****COMPTE ADMINISTRATIF**

MONTANTS DÉTENUS AU NOM DE MEMBRES ET D'ANCIENS MEMBRES  
AU 30 SEPTEMBRE 2009

Membre	Montant £
Angola	3 232
Bénin	15 220
Cameroun	1 427
Costa Rica	26
El Salvador	9 750
Équateur	39
Fonds spécial CE	6 897
Honduras	5 707
Kenya	9 737
Norvège	12 111
Panama	5 140
Portugal	5 063
République dominicaine	1 828
Venezuela, Rép. Bolivarienne du	7 413
Viet Nam	56 271
Zimbabwe	6 696
<b>Total</b>	<b>146 557</b>

## ORGANISATION INTERNATIONALE DU CAFÉ

## COMPTE ADMINISTRATIF

MONTANTS EN RÉSERVE  
AU 30 SEPTEMBRE 2009

	Solde au 1 oct. 2008 £	Dépenses effectives oct. 2008 à sept. 2009 £	Transfert du (sur) compte des recettes et dépenses et des réserves £	Solde disponible £
Congés dans les foyers	10 872	-	10 840	21 712
Indemnités pour frais d'installation/ cessation de service/rapatriement	35 817	-	5 000	40 817
Matériel d'interprétation	24 259	6 000	-	18 259
Fonds de prévoyance	14 199	14 199	-	-
Modifications des locaux/ réfection intérieure et extérieure	26 331	4 000	-	22 331
Remplacement des ordinateurs	24 093	4 524	-	19 569
<b>Total</b>	<b>135 571</b>	<b>28 723</b>	<b>15 840</b>	<b>122 688</b>

## ORGANISATION INTERNATIONALE DU CAFÉ

## COMPTE ADMINISTRATIF

DÉPENSES ADMINISTRATIVES  
POUR L'EXERCICE AYANT PRIS FIN LE 30 SEPTEMBRE 2009

	Budget administratif approuvé par le Conseil £	Dépenses effectuées ou affectées comme indiqué dans le compte des recettes et dépenses £	Solde £
1. Personnel (chiffres nets)	1 826 000	1 842 694	-16 194
2. Services linguistiques sous contrat (chiffres nets)	98 000	101 142	-3 142
3. Contrats spéciaux	60 000	47 835	12 165
4. Voyages	55 000	59 350	-4 350
5. Communications	29 000	29 546	-546
6. Représentation	6 500	6 319	181
7. Locaux	681 000	705 313	-24 313
8. Autres frais de fonctionnement	98 000	75 226	22 774
9. Mobilier et matériel	4 000	3 810	190
10. Remplacement des ordinateurs	46 000	44 704	1 296
<b>Total</b>	<b>2 904 000</b>	<b>2 915 939</b>	<b>-11 939</b>

**ORGANISATION INTERNATIONALE DU CAFÉ**  
**CONTRIBUTIONS AU BUDGET ADMINISTRATIF**  
**POUR L'EXERCICE 2008/09**

Membre	Cotisations à raison de £1 332 par voix mises en recouvrement le 30 septembre 2009 £
Angola	6 660
Bénin	6 660
Bolivie	7 992
Brésil	322 344
Burundi	10 656
Cameroun	14 652
Colombie	133 200
Communauté européenne	
Allemagne	221 112
Autriche	26 640
Belgique/Luxembourg	58 608
Bulgarie	11 988
Chypre	7 992
Danemark	18 648
Espagne	59 940
Estonie	9 324
Finlande	19 980
France	78 588
Grèce	18 648
Hongrie	17 316
Irlande	9 324
Italie	95 904
Lettonie	9 324
Lituanie	10 656
Malte	6 660
Pays-Bas	45 288
Pologne	37 296
Portugal	17 316
République tchèque	18 648
Roumanie	15 984
Royaume-Uni	49 284
Slovaquie	10 656
Slovénie	9 324
Suède	26 640
	911 088
Congo, Rép.	6 660
Congo, Rép. dém.	9 324
Costa Rica	22 644
Côte d'Ivoire	34 632
Cuba	6 660
El Salvador	21 312
Équateur	17 316
États-Unis d'Amérique	286 380
Éthiopie	37 296

**ORGANISATION INTERNATIONALE DU CAFÉ****CONTRIBUTIONS AU BUDGET ADMINISTRATIF  
POUR L'EXERCICE 2008/09**


---

Membre	Cotisations à raison de £1 332 par voix mises en recouvrement le 30 septembre 2009 £
Gabon	6 660
Ghana	6 660
Guatemala	46 620
Guinée	10 656
Haïti	6 660
Honduras	39 960
Inde	45 288
Indonésie	69 264
Jamaïque	6 660
Japon	93 240
Kenya	14 652
Madagascar	7 992
Malawi	6 660
Mexique	35 964
Nicaragua	21 312
Nigéria	6 660
Norvège	15 984
Ouganda	35 964
Panama	7 992
Papouasie-Nouvelle-Guinée	18 648
Paraguay	6 660
Philippines	6 660
République centrafricaine	6 660
République dominicaine	7 992
Rwanda	10 656
Suisse	25 308
Tanzanie	14 652
Thaïlande	11 988
Togo	7 992
Venezuela Rép. bolivarienne du	7 992
Viet Nam	182 484
Zambie	7 992
Zimbabwe	7 992
<b>Total</b>	<b>2 664 000</b>

---

# ORGANISATION INTERNATIONALE DU CAFÉ

## COMPTE ADMINISTRATIF

NOTES POUR L'EXERCICE AYANT PRIS FIN LE 30 SEPTEMBRE 2009

1. Cotisations non acquittées pour 2008/09 : 141 709 £

Les montants de ce poste figurent à l'Annexe A.

2. Cotisations non acquittées aux titres d'exercices antérieurs : 345 845 £

Les montants de ce poste figurent à l'Annexe B.

3. Montants détenus au nom des Membres et des anciens Membres : 146 557 £

Les montants de ce poste figurent à l'Annexe D.

4. Montants mis de côté : 122 688 £

Ce poste représente des dépenses qui ont été prévues dans le budget administratif de 2008/09 et des années précédentes, mais qui n'ont pas été contractées avant le 30 septembre 2009 ; cette somme a donc été reportée à l'exercice 2009/10 afin d'être utilisée aux fins qui avaient été prévues. Les montants de ce poste figurent à l'Annexe E.

5. Fonds de réserve : 2 065 113 £

	<u>£</u>
Solde au 1 octobre 2008	2 091 389
Plus :	
Excédent reporté du compte des recettes et dépenses	6 220
A déduire :	
Transfert relatif aux suppressions de postes	<u>(32 496)</u>
Solde au 30 septembre 2009	<u>2 065 113</u>

6. Dépenses administratives : 2 915 939 £

Les dépenses en 2008/09 se sont élevées à 2 915 939 livres sterling par comparaison aux dépenses autorisées de 2 904 000 livres sterling. Les montants de ce poste figurent à l'Annexe F.

7. Excédent reporté sur le Fonds de réserve : 6 220 £

	<u>£</u>
Location des installations de conférence	7 829
Intérêts	(12 275)
Recettes diverses	22 605
Économies réalisées sur les autorisations de dépenses (Annexe F)	<u>(11 939)</u>
Excédent reporté sur le Fonds de réserve	<u>6 220</u>

Les contributions des Membres pour l'exercice 2008/09 assuraient des recettes de 2 664 000 livres sterling (Annexe G).

8. Positively Coffee : 100 453 £

En 2002, le Conseil d'administration de l'Institut scientifique d'information sur le café (ISIC) a décidé de financer le programme *Positively Coffee*, initialement pour une durée de trois ans, le financement ultérieur devant être examiné. L'ISIC a apporté une contribution de 50 000 livres sterling pour cette septième année du programme. En 2005, le Fonds de promotion a décidé d'apporter une contribution de 50 000 dollars EU sur trois ans ; l'année caféière 2008/09 constitue la quatrième année. L'Organisation gère ces dépenses pour le compte du programme *Positively Coffee* mais ces sommes ne figurent pas dans les comptes de recettes et dépenses. Le récapitulatif des recettes et dépenses s'établit comme suit au 30 septembre 2009 :

	<u>£</u>
Solde reporté	63 631
Revenu perçu :	
ISIC	50 000
Fonds de promotion	33 557
Moins :	
Dépenses	(46 735)
Solde disponible :	<u>100 453</u>

Le solde qui est inclus au poste créanciers et provisions est utilisé pour financer les projets en cours.

9. Obligation au titre du bail

L'Organisation loue les locaux du 22 Berners Street aux termes d'un bail qui expire le 31 mars 2017.

10. Soldes des comptes en dollars EU

Le solde en dollars EU a été converti en livres sterling au taux de 1£ = 1,599 \$EU, soit le taux de clôture au 30 septembre 2009.

11. Principes comptables

**a. Base de comptabilité**

Les comptes ont été établis selon la méthode des coûts historiques et le postulat de la continuité des opérations et conformément aux principes comptables de l'Organisation internationale du Café énumérés ci-après.

**b. Actifs corporels fixes**

Les actifs corporels fixes sont catalogués hors service dans l'ensemble des comptes des recettes et des dépenses pendant l'exercice au cours duquel ils ont été acquis.

**c. Dépenses non inscrites au budget**

Les dépenses non inscrites au budget approuvées par les Membres sont prélevées directement sur les réserves.

**d. Report de dépense**

Les dépenses qui ont été autorisées mais non engagées peuvent être reportées sur les exercices suivants sous réserve de l'approbation des Membres.

# **Smith & Williamson**

## **Rapport des vérificateurs des comptes aux Membres de l'Organisation internationale du Café (OIC) sur les comptes administratifs**

Nous avons vérifié les comptes, à savoir un état de l'actif et du passif, un état des recettes et des dépenses, les Annexes A à G et les Notes 1 à 11 pour l'exercice qui a pris fin le 30 septembre 2009 ; ces états ont été préparés selon la méthode des coûts historiques et le postulat de la continuité des opérations et selon les principes comptables qui figurent dans la Note 11, dans le respect de l'Article 27 de l'Accord international de 2001 sur le Café.

Le présent rapport est établi uniquement à l'intention des Membres de l'Organisation, considérés collectivement. Nous avons effectué notre travail de vérification de façon à pouvoir informer les Membres de l'Organisation des questions que nous devons traiter dans un rapport de vérification, sans autres objectifs. Dans toute la mesure autorisée par la loi, nous ne saurions accepter ou assumer une responsabilité quelconque envers quiconque autre que l'Organisation et les Membres de l'Organisation, considérés collectivement, pour nos travaux de vérification, le présent rapport ou les avis que nous avons formulés.

### **Responsabilités respectives du Directeur exécutif et des vérificateurs**

Il appartient au Directeur exécutif de préparer des états financiers pour chaque exercice. Ce faisant, le Directeur exécutif doit :

- retenir des principes comptables appropriés et les appliquer régulièrement ;
- formuler des jugements et des estimations qui sont raisonnables et prudents ;
- préparer des états financiers dans une optique de permanence de l'Organisation, sauf s'il est inapproprié de supposer qu'elle restera opérationnelle.

Il appartient au Directeur exécutif de tenir des livres de comptes en bonne et due forme qui reflètent à tout moment avec un niveau raisonnable d'exactitude l'état des finances de l'Organisation et s'inscrivent dans le respect de l'Accord international sur le Café. Il appartient également au Directeur exécutif de sauvegarder les actifs de l'Organisation et, par conséquent, de prendre des mesures raisonnables pour empêcher ou déceler toute fraude et autres irrégularités.

Il nous appartient de vérifier les états comptables conformément aux dispositions juridiques et réglementaires pertinentes et à la Norme internationale d'audit (Royaume-Uni et Irlande).

Il nous appartient d'informer les Membres de l'Organisation si, à notre avis, les comptes ont été préparés conformément aux principes comptables de l'Organisation et sont conformes aux livres de comptes. Il nous appartient également d'informer les Membres si, à notre avis, l'Organisation n'a pas tenu de comptes en bonne et due forme ou si nous n'avons pas obtenu tous les renseignements et toutes les explications nécessaires à notre audit.

## **Motif de l'avis**

Nous avons mené notre audit conformément à la Norme internationale d'audit (Royaume-Uni et Irlande) publiée par l'*Auditing Practices Board*. Un audit comporte l'examen, à titre de vérification, des indications relatives aux montants et aux postes qui figurent dans les états financiers. Il comporte également une évaluation des estimations et des jugements d'importance que le Directeur exécutif a été amené à formuler lors de la préparation des états financiers et un audit détermine également si les principes comptables sont appropriés compte tenu de la situation dans laquelle se trouve l'Organisation, s'ils sont appliqués avec régularité et correctement divulgués.

Nous avons planifié et exécuté l'audit de façon à obtenir tous les renseignements et toutes les explications que nous jugeons nécessaires pour avoir suffisamment de preuves que les états financiers ne comportaient pas d'erreurs, qu'elles proviennent de fraudes ou d'autres irrégularités. Afin de formuler notre avis, nous nous sommes assurés que la présentation des données dans les états financiers était satisfaisante dans son ensemble.

Toutefois, nous n'avons pas pu déterminer avec certitude dans quelle mesure les arriérés de cotisations au titre d'exercices antérieurs visés à l'Annexe B et la Note 2 du compte administratif pourront être recouvrés.

## **Avis**

Sous réserve de l'impact financier des ajustements éventuels qui auraient pu se révéler nécessaires si nous avions pu nous assurer que les arriérés de cotisations au titre d'exercices antérieurs visés à l'Annexe B et la Note 2 du compte administratif pourront être recouvrés, à notre avis, les états financiers pour l'exercice qui a pris fin le 30 septembre 2009 que représentent l'état de l'actif et du passif, le compte des recettes et des dépenses, les Annexes A à G et les Notes 1 à 11 :

- ont été préparés conformément aux principes comptables de l'Organisation et
- sont conformes aux livres de comptes.

Nous avons obtenu tous les renseignements et toutes les explications nécessaires à notre audit et, à notre avis, les comptes sont tenus en bonne et due forme.

(Signé) Nexia Smith & Williamson  
Vérificateur agréé  
Expert comptable

Le 18 décembre 2009